A. FICHE TECHNIQUE

1. Caractéristiques techniques

	Unité	G6	G 9	G12
Puissance absorbée 400/3/50	W/A	1400 / 4,6	2000 / 6,7	2600 / 9,2
Classe Climatique		4	4	4
Temp. Evaporation	°C	-30	-30	-30
Temp. Travail	°C	-18/-20	-18/-20	-18/-20
Volume Refrigéré	dm3	230	351	472
Type Gaz		R404a	R404a	R404a
GWP		2141	2141	2141
Quantité Gaz	Kg	1,600	2,000	2,200
Ton. Equiv. CO2	Ton	3,426	4,282	4,710
Charge Max étagères et toit	kg	10	10	10
Poids	kg	280	340	420

Table 1: Fiche technique.



NOTE

Les valeurs indiquées se réfèrent à la configuration standard, avec unité fournie interne. Les valeurs indiquées ne tiennent pas compte du poids éventuel des emballages spéciaux demandés par le client.

2. Modèles

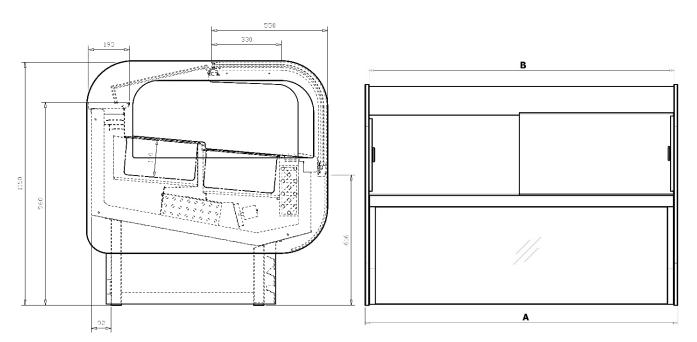


Fig. 4: Vue en coupe et en plan.

	G6	G9	G12
A [mm]	1090	1615	2140
B [mm]	1050	1575	2100

3. Émission de bruit

Pendant le fonctionnement, l'unité de condensation a:

- un niveau de puissance acoustique de 71,5 dBa;
- un niveau de pression acoustique à 1m de 63,5dBa;
- un niveau de pression acoustique à 10m de 43,5dBa

Les niveaux de bruit sont prévus en considérant le/les ventilateurs (si présents) au nombre maximum de tours et le/les compresseurs toujours en marche.

Le calcul des niveaux d'émission sonore a été effectué en considérant la machine sans carénage et sans insonorisation.

Il faut cependant considérer qu'en conditions réelles, cette valeur est modifiée par le fait que les moto-ventilateurs sont couplés à un condenseur, il y a des ponts acoustiques sur la structure et surtout par le mode d'installation à niveau local.

Les niveaux de pression acoustique sont obtenus à partir du niveau de puissance acoustique, en supposant une surface de mesure hémisphérique, en champ libre, sans effets réfléchissants détectables, en considérant la source omnidirectionnelle. La machine à mesurer est considérée comme placer sur le sol, le sol étant le seul plan réfléchissant.



NOTE

La valeur de bruit indiquée est le niveau d'émission et ne représente pas nécessairement le niveau de fonctionnement opérationnel.

Bien qu'il existe une relation entre les niveaux d'émission et les niveaux d'exposition, cela ne peut pas être utilisé de manière fiable pour déterminer si des précautions supplémentaires sont nécessaires ou non. Les facteurs qui déterminent le niveau d'exposition auquel les opérateurs sont soumis comprennent la durée de l'exposition, les caractéristiques du lieu de travail et d'autres sources de bruit (nombre de machines, activités adjacents, etc.). De plus, les niveaux d'exposition autorisés peuvent également varier d'un pays à l'autre. En tout cas, les informations mentionnées permettront à l'utilisateur de la vitrine d'effectuer une meilleure estimation du danger et des risques associés.